



Succession ou partage avec mère frères et sœurs

Par **Azotin**, le **14/04/2015** à **14:35**

Salam alikum,rnrnJe suis né en France, j'ai la double nationalité Algérienne et, Française. Mon père est décédé en décembre 1983, et, depuis 1994 à 2010 je ne suis plus allé en Algérie. En 2010, je suis descendu au pays et, j'ai voulu séparer les biens de mon père ma mère, mes 4 frères et mes 3 sœurs, ont monopolisés tout en Algérie, j'ai à peine le droit d'utiliser la maison de 800 m2 de mon défunt père. Ils louent le hanout et le garage et font cultiver les terres par une terse personne (15 hectares à peu près. Ma mère, prend tout l'argent pour elle, je lui dis que j'ai droit à une part car, je suis le fils de mon père. Du coup j'ai droit à rien par contre mes autres frères et sœurs ont droit à leur part voir plus depuis plus de trente ans. Quant à moi quedal. Ma mère nous ment depuis 1984 et, se couvre d'or et d'argent et ne veut rien me donner. Moi, je ne veux rien, je veux juste travailler les terres à ma guise plutôt qu'un étranger à la famille et, m'occuper du garage, du hanout et de la maison moi même et, bien sur reverser leur part à toute ma famille (mère, frères et sœurs) rien à faire quel recours j'ai, s'il vous plait? Vers qui dois je me tourner?rnrnMerci d'avance